

## Contrat peoplefone MITEL HOSTED

Prière de retourner ce formulaire dûment rempli à: [partner@peoplefone.ch](mailto:partner@peoplefone.ch)

### Parties contractantes

#### Client

Entreprise: \_\_\_\_\_

Rue, n°: \_\_\_\_\_

NPA, localité: \_\_\_\_\_

Contact: \_\_\_\_\_

N° de téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

N° de client: \_\_\_\_\_

(Nombre à 5-6 chiffres sur le portail peoplefone)

#### peoplefone

**peoplefone SA**

Albisstrasse 107

8038 Zürich

Partner Manager

021 552 20 00

[partner@peoplefone.ch](mailto:partner@peoplefone.ch)

### Personnes de contact client

#### **Administrateur IT**

Entreprise: \_\_\_\_\_

Prénom, Nom: \_\_\_\_\_

N° de téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

#### **Administrateur pare-feu**

Entreprise: \_\_\_\_\_

Prénom, Nom: \_\_\_\_\_

N° de téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

#### **Partenaire IT**

Entreprise: \_\_\_\_\_

Prénom, Nom: \_\_\_\_\_

N° de téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

#### **Partenaire Mitel MIVO400**

Entreprise: \_\_\_\_\_

Prénom, Nom: \_\_\_\_\_

N° de téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Partenaire certifié MIVO400

## 1. Eléments contractuels

Les propos de ce contrat sont la fourniture de services de télécommunication basée sur la voix sur IP (VoIP) et l'hébergement chez peoplefone de la solution MIVO400 de Mitel. Le présent contrat n'est valable qu'avec les éléments contractuels suivants:

- Contrat peoplefone Business
- Plateforme d'administration pour la configuration des connexions SIP TRUNK
- Contrat peoplefone MITEL HOSTED

Les conditions générales de peoplefone font partie intégrante de ce contrat. Elles sont publiées en ligne à l'adresse suivante: [www.peoplefone.ch](http://www.peoplefone.ch)

## 2. Portée du contrat

peoplefone propose à ses clients / partenaires l'hébergement redondant de la solution de téléphonie MIVO400 de Mitel, dans un cluster Vmware, dans son data center de Zurich. Délai de mise à disposition : 10 jours ouvrables.

La fourniture des licences de la solution MIVO400VA, son installation, sa configuration et sa maintenance, ainsi que les abonnements, équipements et software pour les connexions Internet, sont de la responsabilité exclusive du partenaire Mitel, et à la charge du client. Délai : selon planification avec le partenaire Mitel.

## 3. Prestations de peoplefone

Les prestations de peoplefone sont les suivantes:

### A) Mise à disposition d'une machine virtuelle redondante

peoplefone est responsable de la mise à disposition d'une machine virtuelle redondante dans son data center de Zurich, pour une solution MIVO400VA.

peoplefone n'offre aucune fourniture et aucuns services (offre commerciale, support, installation, maintenance, etc...) sur la solution de téléphonie MIVO400VA de Mitel. Toute demande à ce sujet doit être directement adressée soit au partenaire Mitel certifié MIVO400VA, au distributeur ou au fabricant.

### B) Maintenance de la machine virtuelle

peoplefone est responsable du bon fonctionnement de la machine virtuelle et de sa redondance, ainsi que de la connexion entre son data center et le réseau Internet. peoplefone s'engage à fournir au client / partenaire les services peoplefone dédiés à la solution MIVO400VA.

### C) Défaillance de la machine virtuelle

En cas de défaillance de la machine virtuelle, peoplefone s'engage à informer immédiatement le client / partenaire et à remettre en état le plus rapidement possible ses services. Suite à une défaillance système de la solution MITEL HOSTED, le client / partenaire ne pourra faire valoir aucun droit à des frais ou dédommagements quelconques résultant de la défaillance.

### D) Connexions à d'autres opérateurs VoIP

peoplefone n'autorise pas le raccordement de connexions SIP TRUNK d'autres opérateurs VoIP (accès redondants ou autres utilisations) à la solution MIVO400VA hébergée dans son data center.

## 4. Prestations du partenaire Mitel

Les prestations du partenaire Mitel sont les suivantes :

### A) Mise à disposition de la solution MIVO400VA

Le partenaire Mitel est responsable pour la fourniture des licences, pour l'installation et la configuration de la solution MIVO-400VA, ainsi que pour la fourniture de tout matériel informatique et de téléphonie nécessaire au besoin du projet.

Il est également responsable pour la fourniture et la mise en service de chaque connexion Internet (inclus routeur et services VPN), à l'adresse du client, sur un ou plusieurs sites, nécessaire à l'interconnexion avec la machine virtuelle peoplefone.

Tous les services et fournitures fournis par le partenaire sont à la charge du client.

**B) Déploiement de la solution MIVO400VA**

Le déploiement de la solution MIVO400VA est réalisé exclusivement par le partenaire Mitel - en collaboration avec le support technique de peoplefone.

Pour la partie « hébergement », peoplefone a rédigé un document d'aide, nommé : Déploiement d'une solution MIVO400 Virtual Appliance dans le réseau peoplefone, afin de donner toutes les informations techniques relatives au déploiement de la solution MIVO400VA dans l'environnement réseau de peoplefone.

**C) Administration de la solution MIVO400VA**

L'administration de la solution MIVO400VA est effectuée exclusivement par le partenaire Mitel, via le serveur sécurisé SRM de Mitel. Il dispose pour cela d'un accès sécurisé et géré par le fabricant. peoplefone ne dispose pas des données d'accès au serveur sécurisé SRM.

**D) Adaptation de la solution MIVO400VA**

Toute demande d'extension de la solution MIVO400VA est à soumettre au partenaire Mitel, qui informera immédiatement peoplefone.

Il peut s'avérer que des licences ou applications supplémentaires nécessitent une extension des performances du serveur d'hébergement de peoplefone, une augmentation du nombre d'instances VMware ou/et de liaisons VPN supplémentaires. En cas de nécessité, peoplefone transmettra au client via le partenaire Mitel une offre d'extension de ses services, relative à l'adaptation de la solution MIVO400VA.

**E) Interconnexion à des produits tiers**

L'interconnexion de la solution MIVO400VA à des produits tiers est de la responsabilité du partenaire Mitel. Toute demande à ce sujet doit être adressée au partenaire Mitel.

**F) Mises à jour de la solution MIVO400VA**

Le fabricant Mitel met à disposition de ses clients, au moins une fois par année, une mise à jour de la solution MIVO400VA. Le client / partenaire est tenu de mettre à jour la solution MIVO400VA, au moins une fois par année, afin de garantir son bon fonctionnement avec le réseau peoplefone.

**G) Maintenance et backup de la solution MIVO400VA**

Le partenaire Mitel est responsable du bon fonctionnement de la solution MIVO400VA du client.

Une procédure de backup avec plan de sauvegarde est également recommandée. Le backup sera utilisé lors de défaillance système, lors de problèmes pendant les mises à jour ou suite aux fausses manipulations par le client / partenaire.

Un contrat de maintenance décrivant les services du partenaire, incluant le software assurance, l'accès au support Mitel, l'accès aux mises à jour, ainsi qu'à d'autres services, est vivement recommandé.

**H) Sécurité de la solution MIVO400VA**

Le partenaire Mitel et le client sont co-responsables de la sécurité de la solution MIVO400VA. Chaque partie sera particulièrement attentive à sécuriser les codes d'accès et à prendre toutes les mesures au niveau de l'installation informatique afin d'empêcher toute intrusion pouvant provoquer des dommages techniques et financiers, ou tout autre dommage.

## 6. Durée et résiliation

Le contrat entre en vigueur à la signature des deux parties et reste valable pour une période minimum de 12 mois. Il peut être résilié après 12 mois en respectant un délai de 3 mois à la fin du mois.

## 7. Confidentialité, droit applicable et for juridique

Chaque partie se doit de garder en toute confidentialité toutes les informations et arrangements qui découlent de ce contrat. Pour toute contestation ayant trait à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat, le droit suisse est applicable et le for juridique est la ville de Zurich.

**Client**

Lieu, date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Abonnements peoplefone MITEL HOSTED** (Tarifs en CHF, TVA inclus. peoplefone se réserve le droit de modifier les prix)

Abonnement peoplefone MITEL HOSTED	Qté	Coûts mensuels	Coûts uniques
Hébergement de la solution de base MIVO400VA Hosted, sans licences : - 1 machine virtuelle redondante avec VPN - Mise en service et maintenance	1	75.00	150.00

Abonnements supplémentaires	Qté	Coûts mensuels	Coûts uniques
Hébergement de l'application MIVO400 CloudLink (Intégraton GSM / MoMa), sans licences : - 1 machine virtuelle redondante supplémentaire - Mise en service et maintenance		50.00	90.00

Hébergement de l'application MIVO400 MBG (Teleworker), sans licences :  
- 1 machine virtuelle redondante supplémentaire  
- Mise en service et maintenance

Pour une capacité :

Hébergement de l'application MIVO400 OIP (CTI), sans licences :  
- 1 machine virtuelle redondante supplémentaire  
- Mise en service et maintenance

Pour un capacité :

Liaison(s) VPN supplémentaire(s) pour site(s) supplémentaire(s) :		10.00	39.00
---	--	-------	-------

	Coûts mensuels	Coûts uniques
--	----------------	---------------

**Total en CHF, TVA inclus**

Prière d'envoyer le contrat à peoplefone, par scan à l'adresse: [partner@peoplefone.ch](mailto:partner@peoplefone.ch) ou par fax au numéro 021 552 20 10 ou par poste.